



**Énoncé de position de Parkinson Canada sur
l'aide médicale à mourir
(mort assistée par un médecin)**

Parkinson Canada recommande fortement que le gouvernement du Canada investisse dans la prestation de soins palliatifs optimaux et accessibles aux personnes atteintes de maladies neurodégénératives à un stade avancé, qui comprennent les meilleures mesures de dépistage et de prise en charge de la douleur et de la dépression.

Parkinson Canada prie le gouvernement du Canada de suivre la directive de la Cour suprême précisant que l'aide médicale à mourir (assistée par un médecin) devrait être offerte dans les cas de problèmes de santé « graves et irrémédiables » qui entraînent des souffrances persistantes que la personne juge intolérables. Parkinson Canada demande le retrait des critères supplémentaires relatifs à *la mort naturelle raisonnablement prévisible*.

Parkinson Canada appuie le recours au consentement préalable à l'aide médicale à mourir, lorsque les souffrances deviennent intolérables aux stades avancés de la maladie, et ce, que la personne soit alors jugée compétente ou non. Parkinson Canada attend avec impatience l'examen indépendant du gouvernement du Canada pour étudier le consentement préalable à l'aide médicale à mourir, qui devait commencer dans les 180 jours suivant la date d'octroi de la sanction royale au projet de loi C-14 (le 17 juin 2016).

Parkinson Canada invite toute personne souhaitant obtenir davantage de renseignements sur l'aide médicale à mourir à s'adresser à son fournisseur de soins de santé au sujet des options individuelles et des lignes directrices professionnelles provinciales et territoriales particulières qui régissent l'aide médicale à mourir dans sa région.

Des documents à l'appui de l'énoncé de position de Parkinson Canada sont disponibles.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'engagement de Parkinson Canada en matière de défense des intérêts des patients, incluant des renseignements supplémentaires au sujet du présent énoncé de position, veuillez vous adresser à advocacy@parkinson.ca.